

HAITI

3,67 MILLIONS DE PERSONNES ONT BESOIN D'UNE ASSISTANCE ALIMENTAIRE URGENTE

IPC ANALYSE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË
Octobre 2019 – Juin 2020
Publié 31 Octobre 2019

SITUATION ACTUELLE OCTOBRE 2019 – FÉVRIER 2020				
3.67M 35 % de la population	Phase de l'Insécurité Alimentaire	Population		
		Rurale	Urbaine	Totale
En Insécurité Alimentaire Aiguë (Phase 3 et plus) EN BESOIN D'UNE ACTION URGENTE	Phase 5 Catastrophe	0	0	0
	Phase 4 Urgence	838,000	207,000	1,046,000
	Phase 3 Crise	1,979,000	649,000	2,627,000
	Phase 2 Stress	2,325,000	915,000	3,240,000
	Phase 1 Minimale	2,252,000	1,285,000	3,537,000

SITUATION PROJETÉE MARS – JUIN 2020				
4.10M 40 % de la population	Phase de l'Insécurité Alimentaire	Population		
		Rurale	Urbaine	Totale
En Insécurité Alimentaire Aiguë (Phase 3 et plus) EN BESOIN D'UNE ACTION URGENTE	Phase 5 Catastrophe	0	0	0
	Phase 4 Urgence	976,000	228,000	1,203,000
	Phase 3 Crise	2,158,000	740,000	2,898,000
	Phase 2 Stress	1,958,000	841,000	2,799,000
	Phase 1 Minimale	2,302,000	1,245,000	3,547,000

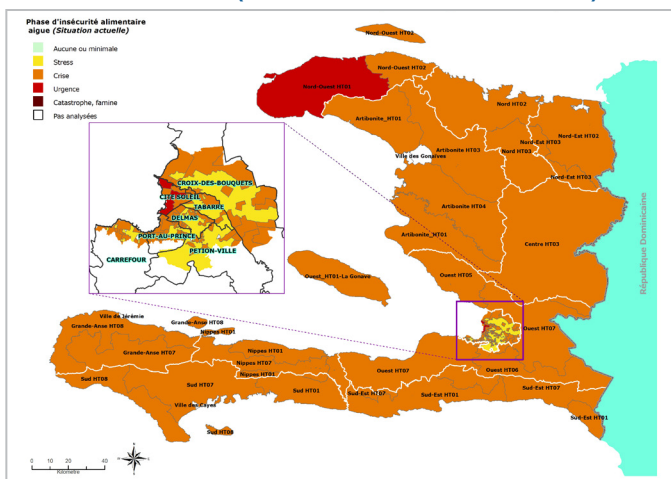
Combien et Quand ? Selon l'analyse IPC conduite en Octobre 2019 au niveau national, pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, 10 % de la population analysée (1,046,000 personnes) est en IPC Phase 4 (Urgence) et 25% (2,627,000 personnes) est en IPC Phase 3 (Crise), représentant approximativement 35 % de la population analysée soit 3,67 millions ayant besoin d'une action urgente. Pour la période projetée, allant de mars à juin 2020, 12 % (1,203,000 personnes) de la population analysée est en IPC phase 4 (Urgence) et 28 % (2,898,000 personnes) est en IPC phase 3 (Crise), représentant approximativement 40 % de la population analysée soit 4,10 millions qui auront besoin d'action urgente. Que ce soit en période courante ou en projetée, la situation apparaît plus dégradée dans les zones rurales avec respectivement 38 % et 42 % de la population en Phase 3 et plus contre respectivement 28 % et 31 % pour les zones urbaines.

Où et Qui ? Parmi les zones analysées, deux se trouvent en Urgence (IPC Phase 4): le bas Nord-Ouest en milieu rural et les quartiers très pauvres de Cité Soleil en milieu urbain. À l'exception de certains quartiers moyens et mieux lotis de l'aire métropolitaine qui sont classifiés en Stress (IPC phase 2), le reste des zones analysées (32 sur 39) est classifié en Crise (IPC Phase 3). La zone présentant le plus fort pourcentage de personnes en situation de Crise et Urgence (IPC Phase 3 et 4) est celle des quartiers les plus pauvres de Cité Soleil avec une proportion de 55 % des ménages. Parmi les zones classées en Crise (IPC Phase 3), pour le milieu rural l'Artibonite HT03 et Nippes HT07 (50 %) ainsi que les deux zones de la Grand'Anse (45 %) sont celles qui comptent le plus fort pourcentage de personnes ayant besoin d'assistance immédiate alors que dans l'aire métropolitaine ce sont 35% des populations des zones moyennement pauvres de Cité Soleil et des quartiers très pauvres de la Croix des Bouquets qui sont dans un besoin d'une action urgente.

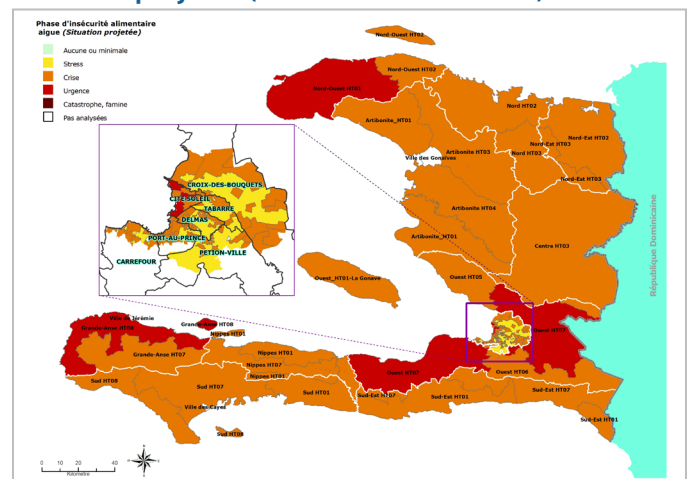
Pourquoi ? La hausse des prix des denrées de base (inflation annuelle d'environ 22.6 %), la dépréciation de la gourde par rapport au dollar d'environ 24 % en glissement annuel (octobre 2018-2019), les troubles socio-politiques et la dégradation des conditions de sécurité, ont largement réduit l'accès à la nourriture des ménages les plus pauvres. Dans les zones rurales la sécheresse de 2018, qui s'est prolongée jusqu'au premier semestre de 2019, a engendré dans de nombreuses parties du pays une baisse de la production agricole d'environ 12 % par rapport à l'année dernière.

Cartes IPC de situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée

Situation actuelle (octobre 2019 – février 2020)

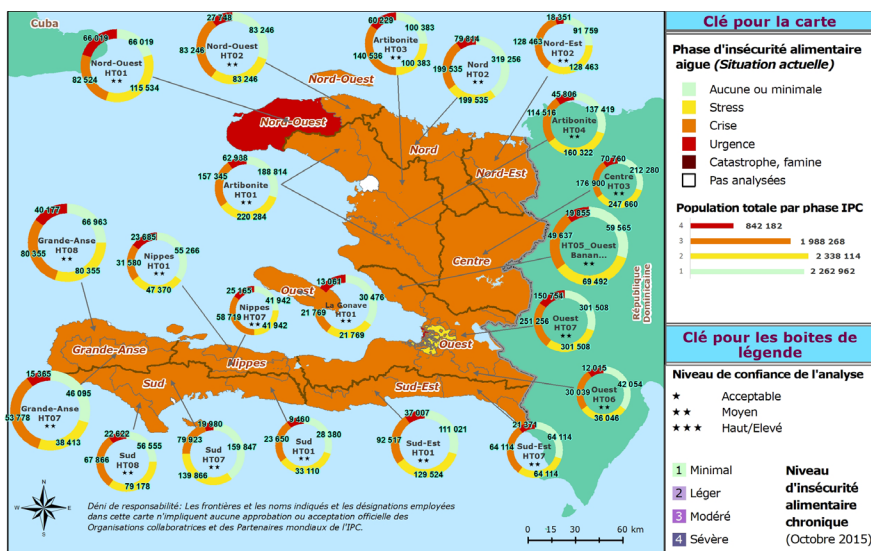


Situation projetée (Mars 2020 – Juin 2020)





CARTE IPC ET ESTIMATIONS DE LA POPULATION EN INSECURITE ALIMENTAIRE EN MILIEU RURAL- SITUATION COURANTE (OCTOBRE 2019 – FÉVRIER 2020)

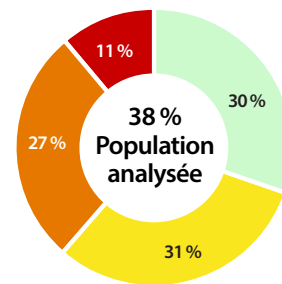


Situation actuelle (oct 2019 - fév 2020) en milieu rural



2,817,190 Personnes

IPC 3+ BESOINS D'ASSISTANCE



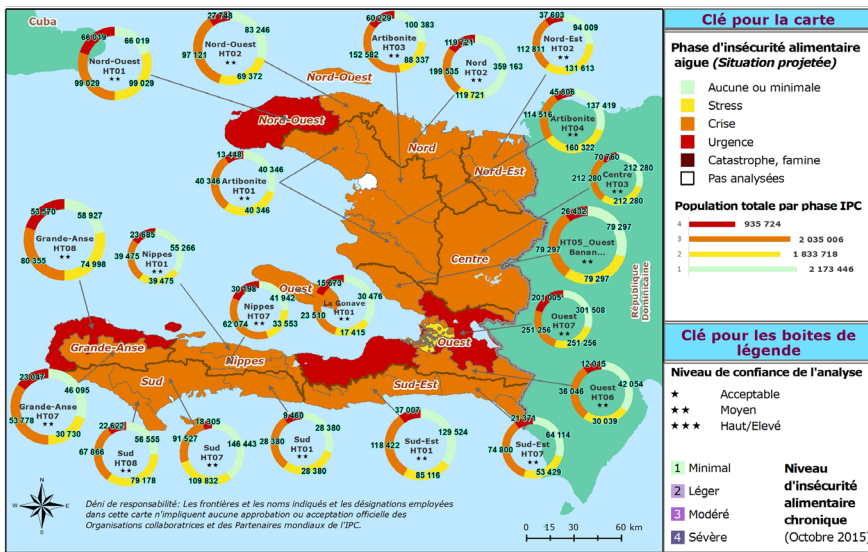
1 - Minimale 2 - Stress 3 - Crise 4 - Urgence

Estimation de la population par phase en milieu rural (situation courante : octobre 2019 - février 2020)

Departement	Zone des moyen d'existence	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3 +	
			Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Artibonite	Artibonite HT01+05	591,499	177,449	30	207,024	35	147,874	25	59,149	10	0	0	3	207,023	35
	Artibonite HT03	401,532	100,383	25	100,383	25	140,536	35	60,229	15	0	0	3	200,765	50
	Artibonite HT04	458,065	137,419	30	160,322	35	114,516	25	45,806	10	0	0	3	160,322	35
	Total	1,451,096	415,251	29	467,729	32	402,926	28	165,184	11	0	0		568,110	39
Centre	Centre HT03	707,601	212,280	30	247,660	35	176,900	25	70,760	10	0	0	3	247,660	35
	Total	707,601	212,280	30	247,660	35	176,900	25	70,760	10	0	0		247,660	35
Grande-anse	Grande-anse HT07	153,652	46,095	30	38,413	25	53,778	35	15,365	10	0	0	3	69,143	45
	Grande-anse HT08	267,852	66,963	25	80,355	30	80,355	30	40,177	15	0	0	3	120,532	45
	Total	421,504	113,058	27	118,768	28	134,133	32	55,542	13	0	0		189,675	45
Nippes	Nippes HT01	157,903	55,266	35	47,370	30	31,580	20	23,685	15	0	0	3	55,265	35
	Nippes HT07+08	167,769	41,942	25	41,942	25	58,719	35	25,165	15	0	0	3	83,884	50
	Total	325,672	97,208	30	89,312	27	90,299	28	48,850	15	0	0		139,149	43
Nord	Nord HT02 +HT03	798,141	319,256	40	199,535	25	199,535	25	79,814	10	0	0	3	279,349	35
	Total	798,141	319,256	40	199,535	25	199,535	25	79,814	10	0	0		279,349	35
Nord-Est	Nord-est HT02 +HT03	367,038	91,759	25	128,463	35	128,463	35	18,351	5	0	0	3	146,814	40
	Total	367,038	91,759	25	128,463	35	128,463	35	18,351	5	0	0		146,814	40
Nord-Ouest	Nord-ouest HT01	330,098	66,019	20	115,534	35	82,524	25	66,019	20	0	0	4	148,543	45
	Nord-ouest HT02	277,489	83,246	30	83,246	30	83,246	30	27,748	10	0	0	3	110,994	40
	Total	607,587	149,265	25	198,780	33	165,770	27	93,767	15	0	0		259,537	42
Ouest	Ouest HT01 La gonave	87,077	30,476	35	21,769	25	21,769	25	13,061	15	0	0	3	34,830	40
	Ouest HT05	198,551	59,565	30	69,492	35	49,637	25	19,855	10	0	0	3	69,492	35
	Ouest HT06	120,156	42,054	35	36,046	30	30,039	25	12,015	10	0	0	3	42,054	35
	Ouest HT07+03	1,005,027	301,508	30	301,508	30	251,256	25	150,754	15	0	0	3	402,010	40
	Total	1,410,811	433,603	31	428,815	30	352,701	25	195,685	14	0	0		548,386	39
Sud	Sud HT01	94,602	28,380	30	33,110	35	23,650	25	9,460	10	0	0	3	33,110	35
	Sud HT07	399,618	159,847	40	139,866	35	79,923	20	19,980	5	0	0	3	99,903	25
	Sud HT08	226,223	56,555	25	79,178	35	67,866	30	22,622	10	0	0	3	90,488	40
	Total	720,443	244,782	34	252,154	35	171,439	24	52,062	7	0	0		223,501	31
Sud-Est	Sud-est HT01	370,071	111,021	30	129,524	35	92,517	25	37,007	10	0	0	3	129,524	35
	Sud-est HT07	213,716	64,114	30	64,114	30	64,114	30	21,371	10	0	0	3	85,485	40
	Total	583,787	175,135	30	193,638	33	156,631	27	58,378	10	0	0		215,009	37
Grand Total	7,393,680	2,251,597	30	2,324,854	31	1,978,797	27	838,393	11	0	0		2,817,190	38	



CARTE IPC ET ESTIMATIONS DE LA POPULATION EN INSECURITE ALIMENTAIRE EN MILIEU RURAL- SITUATION PROJETÉE (MARS 2020 – JUIN 2020)

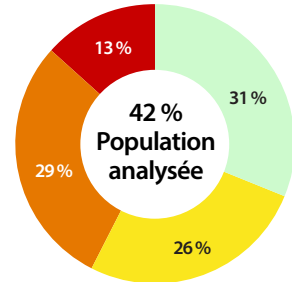


Situation projetée (mars 2020 – juin 2020) en milieu rural



3,133,677 Personnes

IPC 3+
BESOINS D'ASSISTANCE

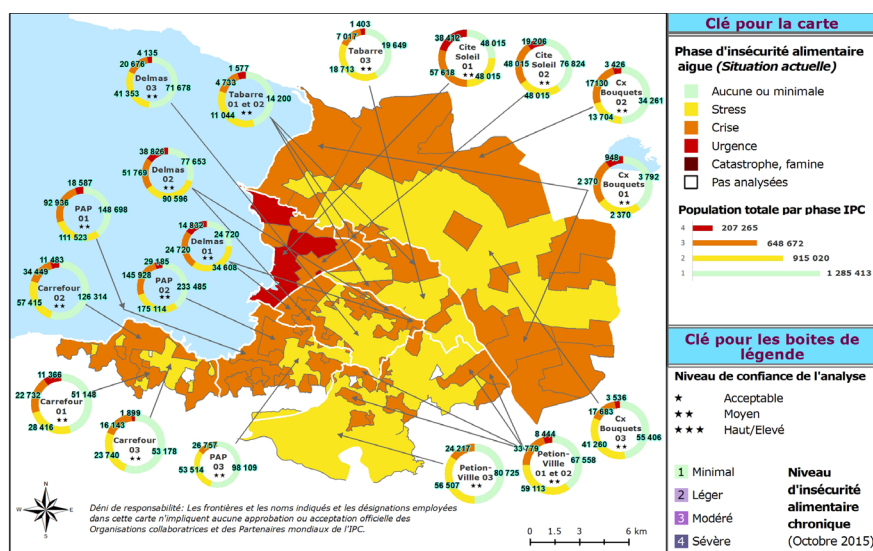


1 - Minimale 2 - Stress 3 - Crise 4 - Urgence

Estimation de la population par phase en milieu rural (situation projetée : mars 2020 – juin 2020)

Departement	Zone des moyen d'existence	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3+	
			Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Artibonite	Artibonite HT01+05	591,499	177,449	30	177,449	30	177,449	30	59,149	10	0	0	3	236,598	40
	Artibonite HT03	401,532	100,383	25	88,337	22	152,582	38	60,229	15	0	0	3	212,811	53
	Artibonite HT04	458,065	137,419	30	160,322	35	114,516	25	45,806	10	0	0	3	160,322	35
	Total	1,451,096	415,251	29	426,108	29	444,547	31	165,184	11	0	0		609,731	42
Centre	Centre HT03	707,601	212,280	30	212,280	30	212,280	30	70,760	10	0	0	3	283,040	40
	Total	707,601	212,280	30	212,280	30	212,280	30	70,760	10	0	0		283,040	40
Grande-anse	Grande-anse HT07	153,652	46,095	30	30,730	20	53,778	35	23,047	15	0	0	3	76,825	50
	Grande-anse HT08	267,852	58,927	22	74,998	28	80,355	30	53,570	20	0	0	4	133,925	50
	Total	421,504	105,022	25	105,728	25	134,133	32	76,617	18	0	0		210,750	50
Nippes	Nippes HT01	157,903	55,266	35	39,475	25	39,475	25	23,685	15	0	0	3	63,160	40
	Nippes HT07+08	167,769	41,942	25	33,553	20	62,074	37	30,198	18	0	0	3	92,272	55
	Total	325,672	97,208	30	73,028	22	101,549	31	53,883	17	0	0		155,432	48
Nord	Nord HT02 +HT03	798,141	359,163	45	119,721	15	199,535	25	119,721	15	0	0	3	319,256	40
	Total	798,141	359,163	45	119,721	15	199,535	25	119,721	15	0	0		319,256	40
Nord-Est	Nord-est HT02 +HT03	367,038	91,759	25	128,463	35	110,111	30	36,703	10	0	0	3	146,814	40
	Total	367,038	91,759	25	128,463	35	110,111	30	36,703	10	0	0		146,814	40
Nord-Ouest	Nord-ouest HT01	330,098	66,019	20	99,029	30	99,029	30	66,019	20	0	0	4	165,048	50
	Nord-ouest HT02	277,489	83,246	30	69,372	25	97,121	35	27,748	10	0	0	3	124,869	45
	Total	607,587	149,265	25	168,401	28	196,150	32	93,767	15	0	0		289,917	47
Ouest	Ouest HT01 La gonave	87,077	30,476	35	17,415	20	23,510	27	15,673	18	0	0	3	39,183	45
	Ouest HT05	198,551	59,565	30	59,565	30	59,565	30	19,855	10	0	0	3	79,420	40
	Ouest HT06	120,156	42,054	35	30,039	25	36,046	30	12,015	10	0	0	3	48,061	40
	Ouest HT07+03	1,005,027	301,508	30	251,256	25	251,256	25	201,005	20	0	0	4	452,261	45
	Total	1,410,811	433,603	31	358,275	25	370,377	26	248,548	18	0	0		618,925	44
Sud	Sud HT01	94,602	28,380	30	28,380	30	28,380	30	9,460	10	0	0	3	37,840	40
	Sud HT07	399,618	159,847	40	119,885	30	99,904	25	19,980	5	0	0	3	119,884	30
	Sud HT08	226,223	56,555	25	79,178	35	67,866	30	22,622	10	0	0	3	90,488	40
	Total	720,443	244,782	34	227,443	32	196,150	27	52,062	7	0	0		248,212	34
Sud-Est	Sud-est HT01	370,071	129,524	35	85,116	23	118,422	32	37,007	10	0	0	3	155,429	42
	Sud-est HT07	213,716	64,114	30	53,429	25	74,800	35	21,371	10	0	0	3	96,171	45
	Total	583,787	193,638	33	138,545	24	193,222	33	58,378	10	0	0		251,600	43
Grand Total		7,393,680	2,301,971	31	1,957,992	26	2,158,054	29	975,623	13	0	0		3,133,677	42

CARTE IPC ET ESTIMATIONS DE LA POPULATION EN INSECURITE ALIMENTAIRE ZONE METROPOLITAINE - SITUATION COURANTE (OCT 2019 – FÉV 2020)

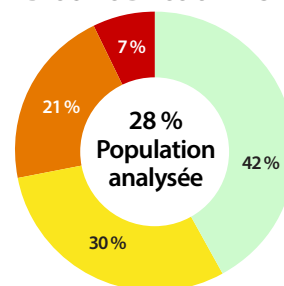


Situation actuelle (oct 2019 - fév 2020) en milieu urbain



855,937 Personnes

855,937 Personnes
BESOINS D'ASSISTANCE

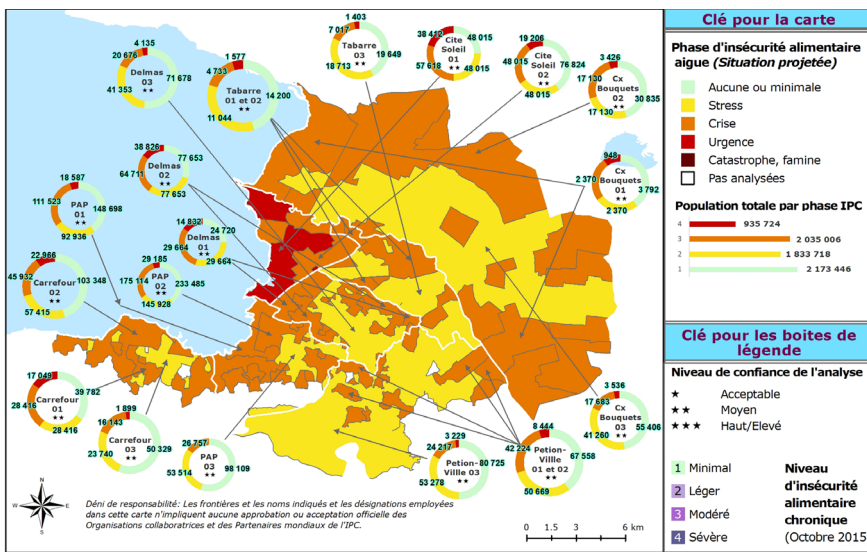


1 - Minimale 2 - Stress 3 - Crise 4 - Urgence

Estimation de la population par phase en milieu urbain (situation courante : octobre 2019 - février 2020)

Aire Metropolitaine	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3 +	
		Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Carrefour_très pauvres	113,664	51,148	45	28,416	25	22,732	20	11,366	10	0	0	3	34,098	30
Carrefour_pauvres	229,663	126,314	55	57,415	25	34,449	15	11,483	5	0	0	3	45,932	20
Carrefour_moyen / mieu lotis	94,961	53,178	56	23,740	25	16,143	17	1,899	2	0	0	2	18,042	19
Total	438,288	230,640	52	109,571	25	73,324	17	24,748	6	0	0		98,072	23
Cite Soleil_très pauvres	192,062	48,015	25	48,015	25	57,618	30	38,412	20	0	0	4	96,030	50
Cite Soleil_pauvres	192,062	76,824	40	48,015	25	48,015	25	19,206	10	0	0	3	67,221	35
Total	384,124	124,839	33	96,030	25	105,633	28	57,618	15	0	0		163,251	43
Croix des Bouquets_très pauvres	9,482	3,792	40	2,370	25	2,370	25	948	10	0	0	3	3,318	35
Croix des Bouquets_pauvres	68,523	34,261	50	13,704	20	17,130	25	3,426	5	0	0	3	20,556	30
Croix des Bouquets_moyen / mieu lotis	117,887	55,406	47	41,260	35	17,683	15	3,536	3	0	0	2	21,219	18
Total	195,892	93,459	46	57,334	27	37,183	22	7,910	6	0	0		45,093	28
Delmas_très pauvres	98,882	24,720	25	34,608	35	24,720	25	14,832	15	0	0	3	39,552	40
Delmas_pauvres	258,846	77,653	30	90,596	35	51,769	20	38,826	15	0	0	3	90,595	35
Delmas_moyen / mieu lotis	137,844	71,678	52	41,353	30	20,676	15	4,135	3	0	0	2	24,811	18
Total	495,572	174,051	36	166,557	33	97,165	20	57,793	11	0	0		154,958	31
Petion Ville_très pauvres et pauvres	168,897	67,558	40	59,113	35	33,779	20	8,444	5	0	0	3	42,223	25
Petion Ville_moyen / mieu lotis	161,450	80,725	50	56,507	35	24,217	15	0	0	0	0	2	24,217	15
Total	330,347	148,283	45	115,620	35	57,996	18	8,444	2	0	0		66,440	20
Port au Prince_très pauvres	371,745	148,698	40	111,523	30	92,936	25	18,587	5	0	0	3	111,523	30
Port au Prince_pauvres	583,714	233,485	40	175,114	30	145,928	25	29,185	5	0	0	3	175,113	30
Port au Prince_moyen / mieu lotis	178,380	98,109	55	53,514	30	26,757	15	0	0	0	0	2	26,757	15
Total	1,133,839	480,292	45	340,151	30	265,621	22	47,772	3	0	0		313,393	25
Tabarre_très pauvres et pauvres	31,556	14,200	45	11,044	35	4,733	15	1,577	5	0	0	3	6,310	20
Tabarre_moyen / mieu lotis	46,784	19,649	42	18,713	40	7,017	15	1,403	3	0	0	2	8,420	18
Total	78,340	33,849	44	29,757	38	11,750	15	2,980	4	0	0		14,730	19
Total très pauvres et pauvres	2,319,096	906,668	40	679,933	29	536,179	23	196,292	9	0	0		732,471	32
Total moyen / mieu lotis	737,306	378,745	50	235,087	33	112,493	15	10,973	2	0	0		123,466	17
Grand Total	3,056,402	1,285,413	42	915,020	30	648,672	21	207,265	7	0	0		855,937	28

CARTE IPC ET ESTIMATIONS DE LA POPULATION EN INSECURITE ALIMENTAIRE ZONE MÉTROPOLITAINE - SITUATION PROJETÉE (MARS 2020 – JUIN 2020)



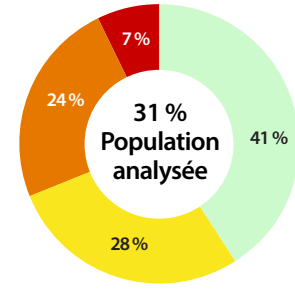
Situation projetée (mars 2020 – juin 2020) en milieu urbain



967,603 Personnes

IPC 3+

BESOINS D'ASSISTANCE



1 - Minimale 2 - Stress 3 - Crise 4 - Urgence

Estimation de la population par phase en milieu urbain (situation projetée : mars 2020 – juin 2020)

Aire Metropolitaine	Population Totale	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de la zone	Phase 3 +	
		Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%		Population	%
Carrefour_très pauvres	113,664	39,782	35	28,416	25	28,416	25	17,049	15	0	0	3	45,465	40
Carrefour_pauvres	229,663	103,348	45	57,415	25	45,932	20	22,966	10	0	0	3	68,898	30
Carrefour_moyen / mieu lotis	94,961	50,329	53	23,740	25	16,143	17	1,899	2	0	0	2	18,042	19
Total	438,288	193,459	44	109,571	25	90,491	21	41,914	9	0	0		132,405	30
Cite Soleil_très pauvres	192,062	48,015	25	48,015	25	57,618	30	38,412	20	0	0	4	96,030	50
Cite Soleil_pauvres	192,062	76,824	40	48,015	25	48,015	25	19,206	10	0	0	3	67,221	35
Total	384,124	124,839	33	96,030	25	105,633	28	57,618	15	0	0		163,251	43
Croix des Bouquets_très pauvres	9,482	3,792	40	2,370	25	2,370	25	948	10	0	0	3	3,318	35
Croix des Bouquets_pauvres	68,523	30,835	45	17,130	25	17,130	25	3,426	5	0	0	3	20,556	30
Croix des Bouquets_moyen / mieu lotis	117,887	55,406	47	41,260	35	17,683	15	3,536	3	0	0	2	21,219	18
Total	195,892	90,033	44	60,760	28	37,183	22	7,910	6	0	0		45,093	28
Delmas_très pauvres	98,882	24,720	25	29,664	30	29,664	30	14,832	15	0	0	3	44,496	45
Delmas_pauvres	258,846	77,653	30	77,653	30	64,711	25	38,826	15	0	0	3	103,537	40
Delmas_moyen / mieu lotis	137,844	71,678	52	41,353	30	20,676	15	4,135	3	0	0	2	24,811	18
Total	495,572	174,051	36	148,670	30	115,051	23	57,793	11	0	0		172,844	34
Petion Ville_très pauvres et pauvres	168,897	67,558	40	50,669	30	42,224	25	8,444	5	0	0	3	50,668	30
Petion Ville_moyen / mieu lotis	161,450	80,725	50	53,278	33	24,217	15	3,229	2	0	0	2	27,446	17
Total	330,347	148,283	45	103,947	32	66,441	20	11,673	4	0	0		78,114	24
Port au Prince_très pauvres	371,745	148,698	40	92,936	25	111,523	30	18,587	5	0	0	3	130,110	35
Port au Prince_pauvres	583,714	233,485	40	145,928	25	175,114	30	29,185	5	0	0	3	204,299	35
Port au Prince_moyen / mieu lotis	178,380	98,109	55	53,514	30	26,757	15	0	0	0	0	2	26,757	15
Total	1,133,839	480,292	45	292,378	27	313,394	25	47,772	3	0	0		361,166	28
Tabarre_très pauvres et pauvres	31,556	14,200	45	11,044	35	4,733	15	1,577	5	0	0	3	6,310	20
Tabarre_moyen / mieu lotis	46,784	19,649	42	18,713	40	7,017	15	1,403	3	0	0	2	8,420	18
Total	78,340	33,849	44	29,757	38	11,750	15	2,980	4	0	0		14,730	19
Total très pauvres et pauvres	2,319,096	868,910	38	609,255	27	627,450	25	213,458	10	0	0		840,908	35
Total moyen / mieu lotis	737,306	375,896	50	231,858	32	112,493	15	14,202	2	0	0		126,695	17
Grand Total	3,056,402	1,244,806	41	841,113	28	739,943	24	227,660	7	0	0		967,603	31



APERÇU DE LA SITUATION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUË ACTUELLE ET PROJETÉE

Facteurs clés et principaux résultats de l'insécurité alimentaire courante

La persistance du phénomène El Niño durant le premier semestre de 2019 a accentué la situation de sécheresse dans de nombreux départements du pays au cours de l'année 2019. Ce phénomène a affecté la production des principales cultures, notamment les céréales (maïs, riz et sorgho) et les haricots/pois, entraînant une baisse considérable de la production agricole (12.3 % par rapport à l'année dernière).

Ceci a engendré des pertes de revenus importantes pour les ménages vivant directement ou indirectement de l'agriculture. A cela s'ajoute une inflation de 19,5% en glissement annuel. Le contexte socio-économique haïtien s'est fortement fragilisé depuis Août 2018, avec des troubles socio-politiques qui ont paralysé l'ensemble des activités économiques. Depuis plus d'un an maintenant, le pays a vu les investissements directs étrangers chuter causant le chômage des salariés du secteur touristique, entre autres. Dernièrement, les économistes ont estimé le taux de croissance de l'économie haïtienne sur 12 mois à 0,1 %, taux le plus bas depuis 2010, année du tremblement de terre.

Cette situation a réduit la capacité des ménages, notamment des plus pauvres, à accéder à la nourriture et a conduit à la mise en place de stratégies d'adaptation négatives provoquant l'érosion de leurs moyens d'existence. Elle se traduit également par une prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë.

Les troubles socio-politiques qu'a connus Haiti ces derniers mois ont également eu un effet négatif sur la sécurité alimentaire des ménages en occasionnant des ruptures d'approvisionnement dans la distribution et la hausse des prix des biens de base. Enfin, le niveau de vulnérabilité structurelle du pays, avec près de 25 % de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire ne disposant pas des ressources nécessaires leur permettant de satisfaire leurs besoins de base, explique également que de nombreux ménages sont extrêmement sensibles aux chocs (aléas climatiques, hausse des prix, pertes de récoltes, Ouragans, tremblement de terre...) et sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire aiguë et nutritionnelle.

Si ces facteurs ne sont pas adéquatement adressés, durant la période de validité de l'analyse, ces ménages risqueront de faire face à une situation bien pire.

Dans la zone urbaine de la métropole de Port-au-Prince, la situation se caractérise par une insécurité alimentaire similaire, voire plus dégradée que dans les zones rurales, notamment dans les quartiers pauvres et très pauvres de la zone métropolitaine (dont près d'un million de personnes dans des habitats de type bidonville). Nombreux sont les ménages sans emplois salarié stable, occupant des emplois majoritairement non qualifiés. Ces ménages sont directement impactés par la hausse des prix des denrées alimentaires et la forte dépréciation de la gourde par rapport au dollar depuis plus d'un an (août 2018). En outre, le coût élevé des loyers en zone urbaine réduit d'autant plus le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables. Il en résulte que près d'un tiers des ménages urbains sont dans le besoin d'une action urgente pour l'assistance alimentaire (855.937 personnes en phases 3 et 4, situation courante et 967.603 personnes en situation projetée).

Principaux résultats

- **Consommation alimentaire :** les indicateurs collectés lors de l'Enquête Nationale d'Urgence de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENUSAN 2019) montrent qu'environ 20 % de la population affiche un Score de Consommation Alimentaire Pauvre et 31% un Score de Consommation Alimentaire Limite.
- **Evolution des moyens d'existence :** près de la moitié de la population a employé des stratégies d'adaptation de crise et d'urgence (47 %)

APERÇU DE LA SITUATION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUË ACTUELLE ET PROJETÉE

Situation attendue pour la période projetée mars – juin 2020

Les conséquences des troubles socio-politiques récurrentes depuis plus d'un an, la persistance d'une inflation élevée et de la dépréciation de la gourde associés à la période de soudure qui correspond généralement à une amplification des déficits alimentaires des ménages conduiraient à l'accélération de l'érosion des avoirs. Toutefois, les stratégies de diversification des revenus (cueillette, charbon, ...), les prévisions d'une assez bonne pluviométrie ainsi que la disponibilité de certains produits locaux permettraient d'atténuer les effets et de n'avoir qu'une légère dégradation des zones en phase 3 qui resteront donc dans cette phase à l'exception de la zone côtière de la Grand'Anse et la zone Ouest HT07¹ qui vont passer à la phase supérieure (phase 4). Ce faisant, l'effectif de population en phase Crise (IPC Phase 3) et Urgence (IPC Phase 4) devrait donc passer de 35 % à 40 % de la population analysée soit de 3,673,387 à 4,101,280 personnes : pour les zones rurales, la proportion de personnes en Phase 3 et + devrait atteindre 42 % (contre 38 % pour la phase courante) et 31% pour les zones urbaines.

Principales zones affectées

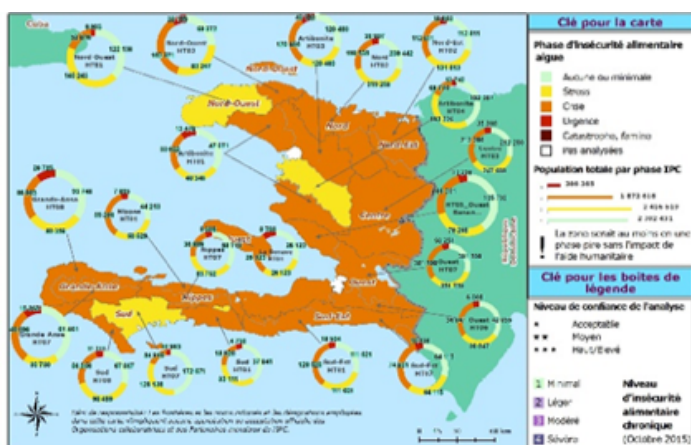
Deux zones sont classifiées en phase 4 pour la situation actuelle (le bas-Nord-Ouest et les quartiers très pauvres de Cité-Soleil). Pour la situation projetée, à ces deux zones déjà classée en phase 4 s'ajoutent la zone côtière de la Grand'Anse (Grand'Anse HT08) et la zone Ouest HT07. En plus de ces zones, l'Artibonite HT03, le département des Nippes, l'île de la Gonave, les quartiers très pauvres et pauvres de Delmas sont en crise mais présentent tous au moins 15 % de la population en urgence pour la situation actuelle et projetée. En outre, la zone montagneuse de la Grand'Anse HT07, le département du Nord et les quartiers très pauvres de Carrefour auront plus de 15 % de leur population en urgence pour la situation projetée. Ces zones méritent une attention particulière dans la mesure où les ménages en IPC Phase 4 ont subi une perte importante de leurs avoirs relatifs aux moyens d'existence ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire importants à court terme qui pourront se traduire par des taux de Malnutrition Aiguë très élevés.

Le département du Nord-Est montre un fort taux de personnes en situation de Crise (IPC Phase 3) : 35 % de la population de ce département sont à peine capables de couvrir leurs besoins alimentaires minimum en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence entraînant des déficits de consommation alimentaire et des taux de malnutrition aiguë supérieurs à la normale.

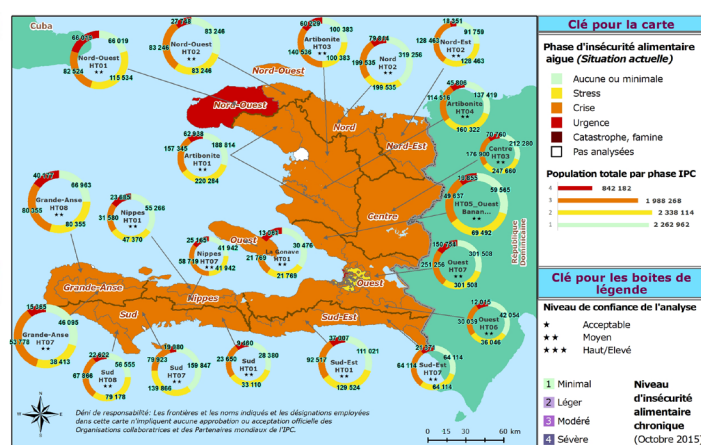
¹ Cette zone comporte les sections rurales de Carrefour et les communes de Gressier, Leogane, Grand-Goave, Petit-Goave, Thomazeau, Ganthier et Cornillon, y compris la partie rurale de la Croix-des-Bouquets.

COMPARAISON AVEC LES ANALYSES IPC ANTERIEURES

Par rapport à l'analyse antérieure conduite en octobre 2018, l'analyse actuelle (octobre 2019) montre que la situation continue de s'aggraver. Le bas Nord-Ouest, qui se trouve déjà dans une situation d'insécurité alimentaire chronique sévère, est ainsi passé d'une situation de stress à une situation d'urgence. Cette tendance est principalement liée à une détérioration considérable de la consommation et de la diversité alimentaires. Les zones rizicoles de l'Artibonite et du Sud HT07 ont également évolué d'une phase de stress vers une phase de crise. Dans le milieu rural, le pourcentage de personnes en phase 3 et plus est passée de 33 % à 38 % en situation actuelle.



octobre 2018 – février 2019



octobre 2019 – février 2020

Cette dégradation est due aux facteurs clés suivants : sécheresse, hausse des prix, instabilité socio-politique, insécurité, et la vulnérabilité structurelle.

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Interventions d'urgence

Considérant la sévérité de l'insécurité alimentaire dans les zones classées en IPC Phase 3 (Crise), une action urgente est requise pour les ménages les plus pauvres et les plus affectés afin de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins alimentaires immédiats et prévenir la mise en place de stratégies néfastes supplémentaires. Aussi, pour les zones présentant des prévalences de Malnutrition Aiguë Globale atteignant le seuil d'alerte de l'OMS (5-10%), des actions spécifiques de prévention et de prise en charge de la Malnutrition Aiguë Globale devront également être mises en place. Ce type d'intervention doit être priorisé pour les zones présentant un nombre important de population en phase d'Urgence (IPC Phase 4).

Appui aux moyens d'existence

Considérant que les ménages vulnérables ont été affectés par des chocs récurrents ces dernières années (sécheresse, cyclones, hausse des prix), on observe une érosion des moyens d'existence des populations affectées qui ont besoin d'appui pour reconstruire et développer leurs moyens d'existence et leurs avoirs. Cette assistance devrait notamment se traduire par un appui ad hoc (intrants, crédits, matériels...) pour la mise en place de la campagne d'hiver (2019) et de printemps (2020). Ces actions seront priorisées dans les zones présentant les pourcentages les plus importants de population recourant aux stratégies d'adaptation d'urgence.

Articulation entre l'urgence et le développement

Considérant que les facteurs structurels (développement agricole, accès aux services de base, gouvernance...) influent fortement sur l'insécurité alimentaire aiguë des ménages, il est important de mieux articuler les interventions d'urgence et de développement et de repenser les stratégies d'intervention afin d'avoir des effets plus durables et structurels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

SURVEILLANCE ET MISES A JOUR

Renforcer le système de surveillance et d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle :

Considérant qu'il est primordial de continuer à suivre de près l'évolution de la sécurité alimentaire, il est important d'opérationnaliser la mise en place des sites sentinelles pour la collecte des données au niveau ménage ainsi qu'au niveau communautaire ce qui permettra d'alimenter la base de données pour les prochaines analyses IPC.

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture : le printemps de février/mars à juillet/août ; l'été, du mois d'août à novembre et l'hiver de décembre à février. La période de l'analyse correspond donc à la période de récolte de printemps (culture à long cycle), d'été et d'hiver. Il est recommandé de suivre les conditions de démarrage de la prochaine campagne d'hiver (novembre/ décembre) car une perturbation du démarrage de la campagne risque d'anticiper et d'amplifier la sévérité de la saison de soudure. Il également importe de suivre la tendance des prix sur le marché international ainsi que l'évolution du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain et au peso dominicain.

Les actions suivantes sont estimées nécessaires :

- Opérationnaliser la mise en place des sites sentinelles pour la collecte des données au niveau ménage ainsi qu'au niveau communautaire ;
- Réaliser des séances de formation sur la version 3.0 de l'IPC pour tous les membres du GTT au niveau décentralisé en vue de la constitution de groupes de travail techniques régionaux ;
- Faire le plaidoyer auprès des institutions partenaires pour que les zones de moyens d'existence soient considérées comme unité d'analyse (en plus des unités administratives). Ceci faciliterait la prise de décision dans la mesure où on aurait des unités plus restreintes et plus homogènes ;
- Continuer d'appuyer financièrement la CNSA dans la mise en œuvre de l'IPC.

PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport est le produit de l'atelier de classification de l'IPC mené du 10 au 16 octobre pour les 21 zones rurales et les 18 zones des 7 communes de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Cet atelier a été mené sous la direction de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et avec la participation :

- D'institutions gouvernementales : le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) et le Ministère de Planification et de la Coopération Externe (MPCE/ UOPES);
- D'ONG nationales et internationales (ACF, COOPI, ACTED, CARE, Concern World Wide, Malteser International, Solidarités International, Mercy Corps, GIRADEL, World Vision);
- D'agences du Système des Nations-Unies (PAM, UNICEF, FAO) et ;
- D'agences techniques et bailleurs (USAID, FEWSNET).

Cette analyse IPC s'est principalement basée sur les résultats de l'Évaluation Nationale d'Urgence de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENUSAN) menée au cours des mois d'août et de septembre 2019. D'autres documents tels que le profil des moyens d'existence en milieu rural de FEWSNET de 2015, les Perspectives de l'offre et du marché de FEWSNET septembre 2019, l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017) ainsi que les données liées à l'évolution des prix et de la pluviométrie, les publications régulières de la CNSA et des observatoires décentralisés ont également été utilisées pour étayer l'analyse.

Sur la base de toutes ces preuves mentionnées ci-dessus, les protocoles standardisés de l'IPC 3.0 ont permis de classer la sévérité et de cartographier l'insécurité alimentaire en Haïti. Pour les zones rurales, les unités d'analyse ont été les zones de moyens d'existence à l'intérieur des départements. Pour la zone métropolitaine, la classification des quartiers réalisée en milieu urbain par la CNSA/PAM a été utilisée (voir annexe 2). Il faut également noter ici que les principales villes des départements n'ont pas fait l'objet de la présente analyse. Les résultats sont donc tributaires de la disponibilité des données quantitatives et représentatives.

LIMITES DE L'ANALYSE

- Les troubles socio-politiques ont limité la participation de certains partenaires qui auraient pu nourrir davantage l'analyse contextuelle des zones par leur connaissance du terrain.
- La mobilité du personnel des partenaires membres du Groupe de Travail Technique diminue l'effectif des analystes, ce qui oblige de faire régulièrement des formations de niveau 1 pour les analystes.

Partenaires de l'analyse IPC :

CNSA, MSSP/Nutrition, MARNDR/USAID, MPCE/UOPES, USAID/FFP, PAM, FAO, UNICEF, ACF, FEWS NET, OXFAM, Malteser International, ACTED, COOPI, CARE, WORLD CONCERN, MERCY CORPS, World Vision, Solidarité Internationale, UEP/MEF, ID, GIRADEL.

Qu'est-ce que l'IPC et qu'est-ce que l'insécurité alimentaire aiguë :

L'IPC est un ensemble d'outils et de procédures permettant de classer la gravité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles aiguës ainsi que l'insécurité alimentaire chronique et persistante sur la base des normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions se renforçant mutuellement, chacune avec un ensemble de protocoles spécifiques (outils et procédures). Les principaux paramètres de l'IPC comprennent la recherche d'un consensus, la convergence des données probantes, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à informer les interventions d'urgence ainsi que les politiques et programmes de sécurité alimentaire à moyen et long terme. Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë est définie comme toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné d'une gravité qui menace des vies ou des moyens de subsistance, ou les deux, indépendamment des causes, du contexte ou de la durée. Il est très sensible au changement et peut se manifester dans une population dans un court laps de temps, à la suite de changements soudains ou de chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Pour en savoir plus, contactez :

La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)
cnsa@cnsahaiti.org

IPC Global Support Unit
www.ipcinfo.org

Cette analyse a été conduite sous le parrainage de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA). Elle a bénéficié du soutien technique et financier de l'Unité de Support Global de l'IPC et l'Union Européen.

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en oeuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

ANNEXE 1- LISTE DES COMMUNES ET QUARTIERS FAISANT PARTIE DE CHAQUE ZONE D'ANALYSE

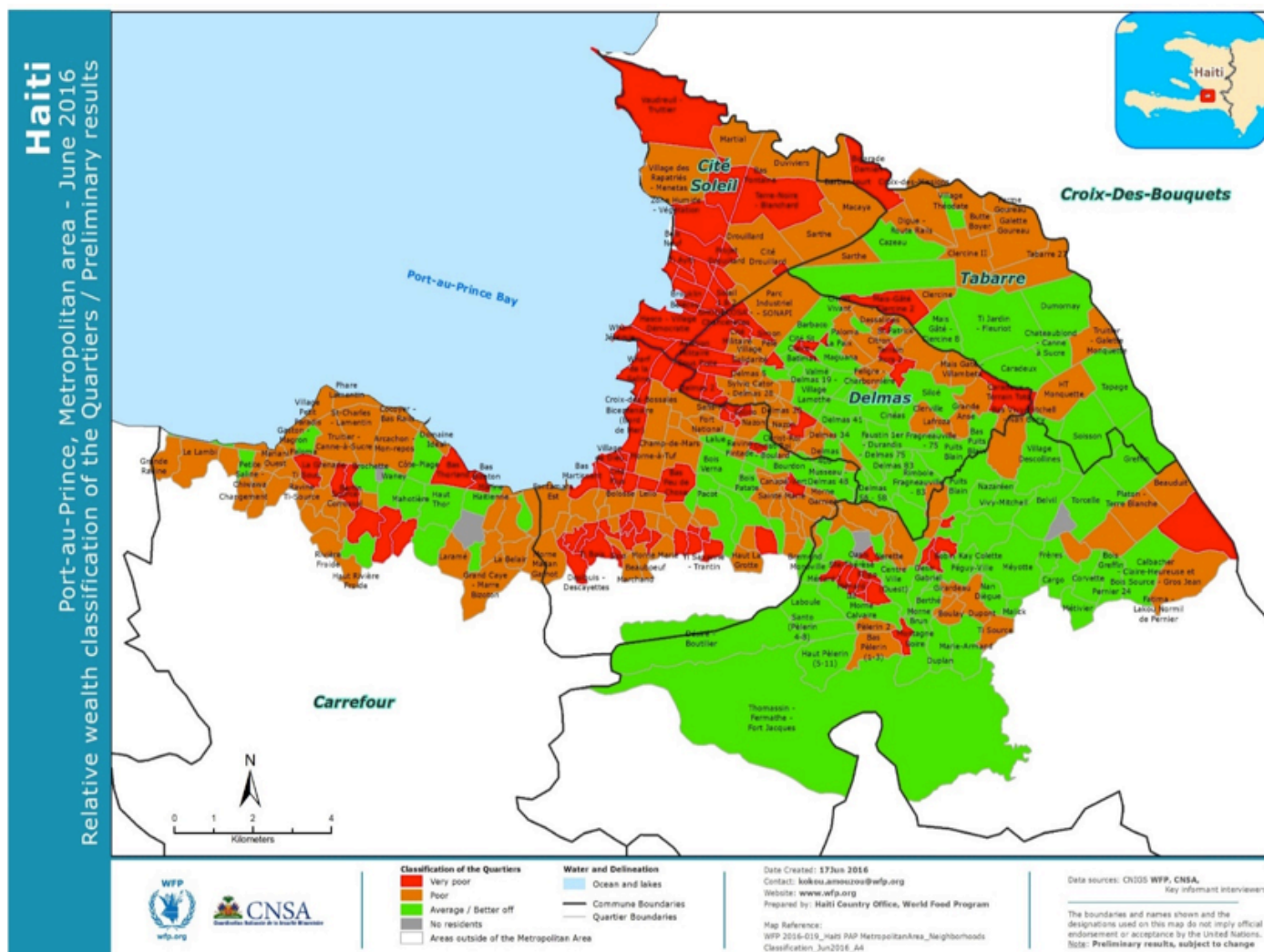
Departements	Zone d'analyse	Communes
Grand-Anse	GrandAnse HT08	Jeremie*, Moron*, Abricot, Bonbon, Anse d'Hainault*, Dame Marie, Les Irois, Corail*, Roseau*, Pestel*,
	GrandAnse_HT07	Jeremie*, Moron*, Chambellan, Anse-d'Hainault*, Corail*, Roseau*, Beaumont, Pestel*
Sud	SUD-Ht01	Aquin
	Sud_HT07	Cayes*, Torbeck, Chantal*, Camp-Perrin, Maniche, Saint-Louis, Cavaillon, Port a Piment*, Chardonieres
	Sud_HT08	Chantal*, Ile a Vache, Port Salut, St Jean du Sud, Arniquet, Coteau, Port a Piment*, Les Anglais, Tiburon
Nippes	Nippes_HT01	Miragoane*, Petite Riviere des Nippes, Anse a Veau, Petit Tou des Nippes*, L'Asile8, Arnaud*
	Nipes_HT07+HT08	Miragoane*, Fonds de Negres*, Paillant, Petit Tou des Nippes*, L'Asile*, Arnaud*, Plaisance, Baraderes, Grand-Boucand
Artibonite	Artibonite_HT04	Desdunes, Dessalines, Grande Saline, L'Estere, Petite Riviere
	Artibonite_HT03	Ennery, Gonaives*, Gros Morne*, Marmelade, St Michel,
	Artibonite_HT01	Anse Rouge, Gros Mornes*, LaChapelle, St Marc*, Terre Neuve, Verettes*, Anse a Galet, Pointe a Raquette
Ouest	Ouest_HT05	Archaie, cabaret
	Ouest_HT06	Petion Ville*, Kenscoff, Croix des bouquets*, Fond Verettes
	Ouest_HT07-ht03	Cornillon, Port au Prince*,carrefour*, Petionville, Gressier, leogane, Petit-Goave, Grand-Goave, Croix des Bouquets*, Thomazeau, ganthier,
Sud-Est	Sud-Est_HT01	Jacmel, Marigot, Cayes-jacmel, Lavallee, Bainet*, Cote de fer*, Thiotte*, Anse a Pitre
	Sud-Est_HT07	Jacmel*, Marigot, cayes-jacmel*, bainet, Cote de fer, Belle Anse*, Grand-Gosier, Thiotte*
Nord-Ouest	Nord-Ouest_HT01	Baie de Henne, Bassin Bleu*, Bombardopolis*, Jean Rabel*, Mole St Nicolas, Port de paix*
	Nord-Ouest_HT02	LaTortue, Anse a Foleur, BassinBleu*, Port de paix*, St Louis du N, Chansolme
Nord	Nord-HT02+HT03	Tout le departement
Nord-Est	Nord-Est_HT02_HT03	Tout le departement
Centre	Centre	Tout le departement

Commune	Categorie	Quartiers
Port-au-Prince	Très pauvre	Baigne - Nan Beny, Bas Martissant, Cite de l'Eternel, Cite Louverture, Cite Neuf, Cite Plus, Descayettes, Fort Mercredi, Grand Ravine, Deslouis - Descayettes, Jasmin, Sion, Ti Bois, Campeche, Saieh, Savanne Pistaches, Sicot, Tapis Rouge, Terre-Blanche, Ti Savanne - Trantin, Bas Peu de Chose, Caridad, Christ-Roi - Trou Sable, Cite Georges - Cite Canada - Cite Lucien, Cite Georges - Cite Canada - Cite Lucien, Gabelliste - Grand Cimetiere, Gabelliste - Grand Cimetiere, Vallee de Bourdon, Village de Dieu, Village du Bicentenaire, Bicentenaire (Bord de Mer), Cite Marc I, Croix-des-Bossales, Croix-des-Bossales, Nord Alexis - Cite Marc II, Delmas 2 - Saint-Martin - Tokyo, Solino, Ti Cherie, Wharf de la Saline
	Pauvre	Bolosse, Bel-air, Fontamara Est, Habitation Leclerc, Nazon, Nord Alexis, Haut Nazon, Poste Marchand, Champ-de-Mars, Cathedrale, Fort National, Centre-Ville, Sanatorium, St-Gerard, Sainte Marie, Canape-Vert (Lalue), Lelio, Melerie, Morne Ebo - Mont Jolly, Morne-e-Tuf, Revine Pintade, Villa Rosa, Haut Bolosse, Martissant - Breard - Sainte-Bernadette, Martissant - Cite Manigat, Morne Madan Garnot, Morne Ti-source, St-Michel, STEP - Eglise Baptiste de Bolosse, Baillergeau, Beauboeuf, Marchand, Morne Marie, Canape-Vert, Canot - Morancy, Carrefour - Feuilles, Christ-Roi - Agenor, Croix Desprez - Ti-Source, Haut Canape-Vert - St-Hilaire, Haut La Grotte, La Grotte, Morne Garnier, Sans-Fil
	Moyens/ mieux lotis	Avenue Christophe, Babiolo - Debussy - Haut Turgeau, Bas Turgeau, Musseau - Delmas 48, Christ-Roi - Nan Moise, Bois Patate, Bois Verna, Bourdon, Christ-Roi - Lalue, Christ-Roi - Boulard, Haut Turgeau, Lalue, Les Ruelles Riviere, Delmas 48, Pacot



Croix des Bouquets	Très pauvre	Lisière - Terre Blanche, Bois Delmas, Bois Delmas, Denis - Campeche - Livia, Coupon - Pieroux - Gaman, Lepine - Devareux, Nan Balba, Corail, Galette - Roche Blanche, Duval Ambroise, Sibais - Binadon, Pointe du Cul de Sac, Source Puente - Loran
	Pauvre	Dumay, Drouillard - Dasney, Turbé, Payrard - Barbaco, Leroux, Vyepon - Nan Cocoyer - Déspinos, Boutin - Toka, Vaudreuille, Dargout, Lasserre - Cuvier, Rosembert, Meyer - Dessources, Dubuisson - Lillavois Canaan, Jerusalem, Trois Rigole, Dignerone, Noilles, Jammeau - Fourgy - Dorigol, Shada - Tiginen, Lerbourt - Sibert, Mergé, Casimir
	Moyens/ mieux lotis	Duval Roche, Guédon, Latremblais, Lassaie - La Morinier, Savane Blonde, Bellanton, Michaud, Garnier - Diger - Dorlène, Dépio - Ségur -Lillavois, Beudet, Lillavois - Cesselesse, Santo, Bonrepos - Lizon, Duval Marassa - Santo - Djaboul, Cotta - Ferme Blanchard, Molea, Sibert, Lizon, Village La Renaissance - Les Orangers, Lathan, Marin ilvina - Madelaine
Carrefour	Très pauvre	Bas Bizoton, Bas Thorland, Bois Dioute - Ti Kajou, Do Karyann, Source Corrossol, Bertin, Sapotille, Ti Sous
	Pauvre	Bizoton 51, Chaud-Eau, Grand Caye - Marre Bizoton, La Belair, Bizoton - Bergamot, Haut Riviere Froide, Larame, Terrain Ti Carme, Calebacher, Changement, Degand, Haut La Grenade, Grande Ravine, Haut Mariani, Jerusalem, La Grenade, Lajoie, Le Lambi, Malcom, Mariani Est, Mariani Ouest, Pandjamen - Sous-Rails, Petite Saline - Chiwawa, Ravine Grand-Fond, Ravine Ti-Source, Riviere Froide, Arcachon - Mon-repos, Cocoyer - Bas Rails, Domaine Ideal, Gaston - Magron, Truitier - Canne-e-Sucre, Phare Lamentin, St-Charles - Lamentin, Village Petit Paradis
	Moyens / mieux lotis	Fontamara Ouest, Bizoton - Mont-Carmel - Diquini, Brochette, Cote-Plage, Haut Chaud-Eau, Haut Thor, Mahotiere, Marine Haitienne, Morne-Tesserot, Riviere Froide (Kay Fre), Waney, Immaculee Conception, Littoral Est - Gressier, Paloma
Cité Soleil	Très pauvre	Belecou, Bois Neuf, Boston, Brouklin, Cité Drouillard, Cité Fierté - Linto 1, Cité Linto 2, Cité Gérard, Cité Lumière, Hasco - Village Democratie, Pont-Rouge - Chancerelles, Projet Drouillard, Soleil 1 & 2, Ti Ayiti, Wharf Jérémie, Wharf Soleil, Zone Humide - Vegetation, Bas Fontaine, Vaudreuil - Truttier, Terre-Noire - Blanchard
	Pauvre	Drouillard, Zone Industrielle, Martial, Village des Rapatriés - Menetas, Macaya, Sarthe, Duviviers
Delmas	Très pauvre	1ere Cité Saint Martin, 2eme Cité Saint Martin, Adoquin - Colofe, Aviation Militaire - Sous Piste, Carrefour Pean, Cite aux Cayes, Cite Caraibes, Cite Jeremie, Cite St Claire - Batimat, Nan Castro, Delmas 2, Simon Pele, Terrain Acra 1, Terrain Acra 2, Caradeux - Terrain Toto
	Pauvre	Christ Vivant, Christ-Roi, Cité Demele, Cite Militaire, Cite Numero 1, Cite Numero 2, Citron, Clerville, Codada - Delmas 30, Delmas 13, Delmas 17, Delmas 30, Delmas 32, Delmas 32 - Lakou New York - Remy, Delmas 34, Delmas 5, Dessalines, Grande Anse, Hatt - Thomas, Jean Baptiste, Lafroza, Lorigane - Canaan, Mais Gate - Villambeta, Nazon, Paloma, Parc Industriel - SONAPI, Peligre - Charbonniere, Petite Place Cazeau - Barbancourt, Petite Place Cazeau - Sainte Claire, Sylvio Cator - Delmas 28, Village AFCA - Gerald Bataille, Village de l'Amitie - Mais Gate, Village HOPS - Bas Siloe, Village Lins Harrys, Village Solidarité, Delmas 44 - Cite Charitable
	Moyens / mieux lotis	Barbaco, Bas Puits Blain, Catalpa - Delmas 75, Charbonnier, Charbonniere, Cineas, Delmas 19 - Joseph Janvier, Delmas 19 - Mackandal, Delmas 19 - Village Lamothe, Delmas 33, Delmas 41, Delmas 41, Delmas 65, Faustin 1er - Durandis - Delmas 75, Fragneauville - 75, Kernizan, Kernizan - Defilee - Charlemagne Peralte, La Paix, La Victoire, Maguana, Puits Blain, Rousseau - Dupre - Village ULDECA, Ruelle Jeune, Siloe, St Louis de Gonzague - Henfrasa - Palais de l'art, St Patrick, Valme, Delmas 40b, Delmas 75, Delmas 83, Fragneauville - 83, Jacquet Tybulle, Delmas 56 - 58, Rimbole,
Petion-Ville	Très pauvre / pauvre	Bobin, Bristou, Charles-Oscar - Bas-Cimetiere, Nan Kajou, Petit Moulin de Pernier, Pierre Sully - Bouk Champay, Filipo, Jalousie - Notre Dames Deshermites, Menard I, Menard II, Menard III, Morne Cerisier, Terre-Rouge, Tete de l'Eau, Accoye de Bois Greffin, Beauduit, Bois Greffin, Girardeau, Nan Citron, Bois Moquette, Delmas 60, Dupont, Fatima - Lakou Normil de Pernier, Jacquet Pitimi, Jacquet Toto, Morne-Hercule, Morne-Lazarre, Nerette, Platon - Terre Blanche, Bas Pelerin (1-3), Debrosse, Pelerin 2, Boulay, Ti Source, Bas Vivy-Mitchell - Nan Bony.
	Moyens/ mieux lotis	Belvil, Berthe, Calbacher - Claire-Heureuse et Bois Source - Gros Jean, Cargo, Panamericaine, Pernier 24, Bremond, Nan Diegue, Centre Ville (Nord), Centre Ville (Ouest), Centre Ville (Sud), Chavannes Prolongee, Corvette, Delmas 95 -105, Desir - Gabriel, Freres, Kay Colette, Malick, Marie-Therese, Metivier, Meyotte, Morne Brun, Nan Diegue, Nazareen, Peguy-Ville, Pernier 24, Puits Blain, Ste-Therese, Torcelle, Vivy-Mitchell, Desire - Boutillier, Desire - Boutillier, Haut Pelerin (5-11), Juvenat, Laboule, Monoville, Montagne Noire, Morne Calvaire, Santo (Pèlerin 4-8), Duplan, Marie-Armand, Thomassin - Fermathe - Fort Jacques, Greffin, Village Descollines
Tabarre	Très pauvre / pauvre	Digue - Route Rails, Bigarade Damien, Digue - Route Rails, Sarthe, Galette Goureau, Ferme Goureau, Butte Boyer, Tabarre 27, Clercine II, Clercine, HT Monquette, Truitier - Galette Monquette, Mais-Gete - Clercine 2, Bigarade Damien
	Moyens / mieux lotis	Cazeau, Village Theodate, Mais Gete - Clercine 8, Caradeux, Tapage, Soisson, Dumornay, Ti Jardin - Fleuriot, Mais Gete - Aeroport Toussaint Louverture, Chateaublond - Canne e Sucre

CARTE DE CLASSIFICATION DES COMMUNES DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE ET MÉTHODOLOGIE



Source : Haïti- Evaluation de la Sécurité Alimentaire en milieu urbain (Novembre 2016)

Méthodologie de classification des quartiers

En milieu urbain, l'accès aux services publics, les conditions d'hygiène et d'assainissement, et la qualité des infrastructures sont souvent des facteurs communautaires ou de voisinage qui peuvent influencer directement sur l'insécurité alimentaire, la nutrition et la vulnérabilité économique. Sur la base des recommandations de l'étude de cas de Port-au-Prince dans le cadre du « Projet global d'adaptation à l'urbain », les quartiers de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince ont été classés en groupes de richesse relative (très pauvre, pauvre, moyen / mieux lotis).

Afin de classer ces quartiers, deux entretiens avec des informateurs-clés ont été menés dans chacune des sept communes qui composent l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Deux à trois informateurs-clés ont été consultés par entretien.

Les informateurs-clés comprenaient du personnel travaillant dans les organisations non gouvernementales (ONG) – nationales et internationales – situées dans les zones sélectionnées, ainsi que des dirigeants locaux et des personnes travaillant à la mairie de la commune. Il a été demandé aux informateurs-clés de classer les quartiers dans leur commune en trois catégories de richesse relative. Pour réduire la subjectivité, chaque classification a été définie à l'aide des caractéristiques générales telles que la densité de la population, les conditions d'hygiène et d'assainissement dont l'accès aux latrines ou toilettes, l'accès aux services de base et la qualité de la construction.

Ensuite, les principales classifications des informateurs ont été triangulées en utilisant des données géo spatiales et satellitaires sur la densité des bâtiments. Pour la plupart des quartiers, ce processus de triangulation a simplement vérifié les principaux résultats des informateurs. Sur les 368 quartiers au total, trois points de données ont été ajoutés à des quartiers non classés par les informateurs-clés, trois erreurs de classification ont été détectées, vérifiées, puis corrigées.